



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Avis public

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 2025-114

PRENEZ AVIS que, lors de la séance extraordinaire tenue le 18 mars 2025, le Conseil municipal de la municipalité de Blue Sea a adopté le Règlement 2025-114 – Décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensation pour l'année 2025.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement pendant les heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea ou sur la page Web de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Donné à Blue Sea, ce 19^{ième} jour du mois de mars 2025.

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière
Municipalité de Blue Sea
dg@blueseas.ca

Avis 2025-006

10, rue Principale C.P. 99 Blue Sea (Québec) J0X 1C0
☎ 819 463-2261 www.blueseas.ca